

Ministry of  
Municipal Affairs  
and Housing

Ministère des  
Affaires municipales  
et du Logement



Assistant Deputy Minister's Office

Bureau du sous-ministre adjoint

Housing Division  
777 Bay St 14th Flr  
Toronto ON M5G 2E5  
Telephone: (416) 585-6738  
Fax: (416) 585-6800

Division du Logement  
777, rue Bay 14<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M5G 2E5  
Téléphone: (416) 585-6738  
Télécopieur: (416) 585-6800

August 21, 2019

Dear Service Managers,

I am writing to thank you for conducting local homeless enumeration in 2018, as required under the *Housing Services Act, 2011*.

I would also like to thank those of you who worked with Ministry staff to capture the lessons learned from this first province-wide enumeration. While this was an important first step, we have identified some gaps and limitations in the enumeration approach, and resulting data collected through this first data collection. We recognize that there are opportunities to improve the enumeration approach required by the ministry, and incorporate best practices which are being used in some communities. Further, we recognize that the environment in which the enumeration approach was first conceived has changed with some communities now using real time data.

For these reasons, the Ministry will pause the requirement for Service Managers to conduct local homeless enumeration to give us time to review in more detail future enumeration requirements and ensure that the data collected will be used to improve programs and outcomes for those experiencing homelessness. As such, Service Managers will not be required by the province to conduct local homeless enumeration in 2020.

The province remains committed to improving the outcomes for Ontario's most vulnerable people. In April, the Ministry launched the province's new Community Housing Renewal Strategy which is based on the principle that everyone deserves a place to call home. The Strategy intends to make community housing safer and more sustainable to help people who need it most, so that all Ontarians can find a home that meets their needs. This includes providing more than \$1 billion in 2019-2020 alone to help sustain, repair and grow community housing in Ontario and help end homelessness.

In addition, the 2019 Budget reconfirmed the province's focus on mental health and addiction issues. Supportive housing is widely considered a key element in addressing homelessness. As announced in the Budget, the Ministry is working with our partner ministries to identify opportunities to improve the flexibility of the system and outcomes for people. As part of this, the ministries will identify opportunities to streamline and improve coordination of the province's supportive housing programs and ensure that the province provides quality supportive housing with a focus on the needs and outcomes of clients, which can also help reduce cost pressures on other services, such as the health care and the justice systems.

The Ministry continues to value the role of Service Managers and recognizes the importance of Service Managers having the flexibility to design programs based on their local needs and priorities.

If you have any questions, please contact Kathryn Watson, Manager, Homelessness Secretariat, at 416 585-6472 or at [Kathryn.Watson@ontario.ca](mailto:Kathryn.Watson@ontario.ca).

Once again, thank you for your support and cooperation on this initiative.

Sincerely,



for Janet Hope  
Assistant Deputy Minister

Cc: Marcia Wallace, Assistant Deputy Minister, Municipal Services Division

Ministry of  
Municipal Affairs  
and Housing

Assistant Deputy Minister's Office

Housing Division  
777 Bay St 14th Flr  
Toronto ON M5G 2E5  
Telephone: (416) 585-6738  
Fax: (416) 585-6800

Ministère des  
Affaires municipales  
et du Logement

Bureau du sous-ministre adjoint

Division du Logement  
777, rue Bay 14<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M5G 2E5  
Téléphone: (416) 585-6738  
Télécopieur: (416) 585-6800



Le 21 août 2019

Aux gestionnaires de services,

Je vous écris pour vous remercier d'avoir mené le dénombrement local des sans-abri en 2018, comme l'exige la *Loi de 2011 sur les services de logement*.

J'aimerais également remercier ceux d'entre vous qui ont travaillé avec le personnel du ministère pour tirer les leçons de ce premier recensement à l'échelle de la province. Bien qu'il s'agisse d'une première étape importante, nous avons cerné certaines lacunes et limites de l'approche de dénombrement et des données recueillies grâce à cette première collecte de données. Nous reconnaissons qu'il existe des possibilités d'améliorer l'approche de dénombrement exigée par le ministère et d'intégrer les pratiques exemplaires qui sont utilisées dans certaines collectivités. De plus, nous reconnaissons que l'environnement dans lequel l'approche de dénombrement a d'abord été conçue a changé, certaines collectivités utilisant maintenant des données en temps réel.

Pour ces raisons, le Ministère suspendra l'obligation pour les gestionnaires de services d'effectuer un dénombrement local des sans-abri afin de nous donner le temps d'examiner plus en détail les exigences futures du dénombrement et de s'assurer que les données recueillies serviront à améliorer les programmes et les résultats pour les personnes en itinérance. Ainsi, les gestionnaires de services ne seront pas tenus par la province d'effectuer un dénombrement local des sans-abri en 2020.

La province demeure déterminée à améliorer les résultats pour les personnes les plus vulnérables de l'Ontario. En avril, le ministère a lancé la nouvelle Stratégie de renouvellement du secteur du logement communautaire de la province, qui est fondée sur le principe selon lequel chacun mérite un endroit où se sentir chez soi. La Stratégie vise à rendre les logements communautaires plus sûrs et plus durables afin d'aider les personnes qui en ont le plus besoin, de sorte que tous les Ontariens puissent trouver un logement qui répond à leurs besoins. Cela comprend l'octroi de plus d'un milliard de dollars en 2019-2020 pour aider à maintenir, réparer et agrandir les logements communautaires en Ontario et aider à mettre fin à l'itinérance.

.../2


De plus, le budget de 2019 a reconfirmé l'accent mis par la province sur les questions de santé mentale et de toxicomanie. Le logement avec services de soutien est largement considéré comme un élément clé de la lutte contre l'itinérance. Tel qu'annoncé dans le budget, le ministère collabore avec les ministères partenaires pour cerner les possibilités d'améliorer la souplesse du système et les résultats pour les gens. Dans ce contexte, les ministères détermineront les possibilités de rationaliser et d'améliorer la coordination des programmes de logement avec services de soutien de la province et veilleront à ce que la province offre des logements avec services de soutien de qualité axés sur les besoins et les résultats des clients, ce qui peut également contribuer à réduire les pressions exercées sur d'autres services, tels que les systèmes de santé et de justice.

Le Ministère continue de valoriser le rôle des gestionnaires de services et reconnaît l'importance pour ces derniers d'avoir la souplesse nécessaire pour concevoir des programmes en fonction de leurs besoins et priorités locaux.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Kathryn Watson, gestionnaire du Secrétariat de l'aide aux sans-abri, au 416 585-6472 ou à [Kathryn.Watson@ontario.ca](mailto:Kathryn.Watson@ontario.ca).

Encore une fois, je vous remercie de votre appui et de votre collaboration à cette initiative.

Cordialement,

  
for Janet Hope  
Sous-ministre adjointe

Cc : Marcia Wallace, sous-ministre adjointe, Division des services aux municipalités